PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Rosenau

3.a. Zonage

Les zones agricoles et les zones naturelles et forestières – La zone d'activités intercommunale

Echelle : 1/5000e

Révision

P.L.U. APPROUVÉ par Délibération du Conseil Municipal du 18 DÉCEMBRE 2013

Le Maire

Thierry LITZLER

ADAUHR

Décembre 2013

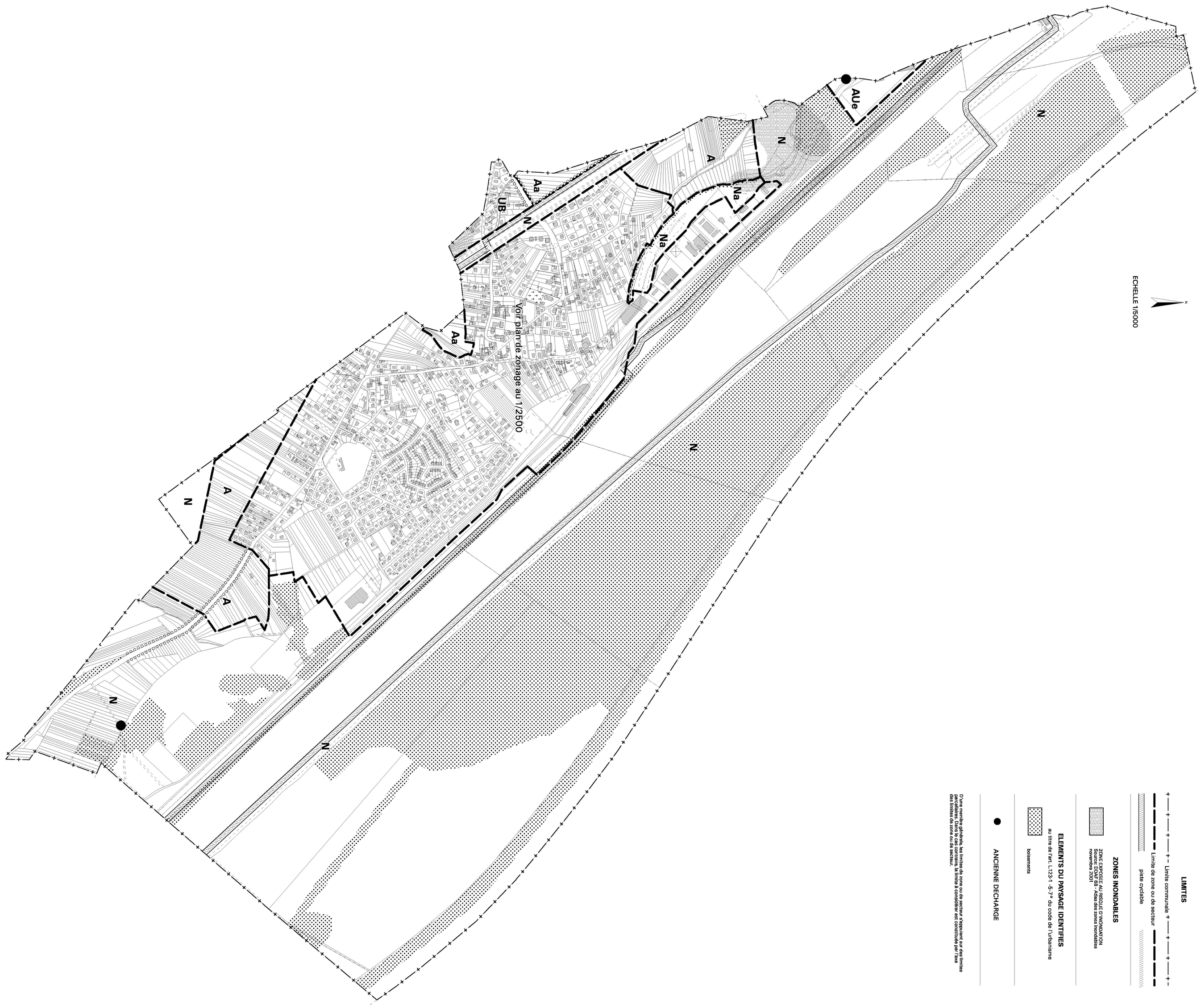

LIMITES

Limite communale

Limite de zone ou de secteur

piste cyclable

ZONES INONDABLES

ZONE EXPOSEE AU RISQUE D'INONDATION
Source : DDT 68 - Atlas des zones inondables novembre 2003

ELEMENTS DU PAYSAGE IDENTIFIES

au titre de l'art. L123-1 -5-7° du code de l'urbanisme

boisements

ANCIENNE DECHARGE

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.